



Caprin fromager Grand Pastoral Pastoral misant sur le pâturage

DONNÉES ÉCONOMIQUES 2020

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

2 UMO, 100 chèvres, 22 000 l de lait produits, transformés et commercialisés en fromages

Conjoncture 2020 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	104 047
73 % Produits caprins	75 922
Lait : 22 000 litres à 3,34 €/litres	73 552
Lactiques : 16 500 litres à 2,94 €/litre	
Brousses : 5 500 litres à 4,53 €/litre	
Viande	810
15 réformes à 10 € : 150 €	
132 chevreaux à 5 € : 660 €	
Prime à la chèvre	
100 chèvres à 15,60 €	1 560
27 % Paiements découplés	28 125
DPB : 125 ha à 215 €	26 875
Aide à la production de légumineuses fourragères : 5 ha à 250 €	1 250

CHARGES (47 %)	48 448
20 % Charges opérationnelles	20 419
8,5 % Charges alimentaires caprines	8 849
Maïs : 0,78 tonne à 339 €	264
Orge : 11,21 tonnes à 306,60 €	3 436
Fourrages : 20,53 tonnes à 225,28 €	4 626
CMV : 100 chèvres à 5,23 €	523
5 % Charges d'élevage caprin	5 597
Poudre de lait : 0,36 tonne à 2 479,40 €	893
Paille litière : 10 tonnes à 100 €	1 000
Frais vétérinaire : 100 chèvres à 10,71 €	1 071
Frais de reproduction (IA) : 1 bouc à 250 €	250
Taxes diverses (interpro, équarissage)	264
Autres frais d'élevage : 100 chèvres à 21,20 €	2 120
4,9 % Charges aval	5 060
Frais de transformation : 22 000 litres à 0,12 €/litre	2 640
Frais de commercialisation : 22 000 litres à 0,11 €/litre	2 420
1 % Charges végétales (SFP + céréales)	913
Engrais	613
Frais culture PT et vesce avoine	300
27 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	28 029
Charges sociales exploitants	12 491
Foncier (fermage + entretien)	1 941
Bâtiment (location + entretien)	750
Matériel	3 453
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	9 393

Annuités	17 325
Disponible pour famille et autofinancement	38 274

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (53 %)	55 599
Soit 27 800 €/UMO	
Amortissements	19 300
Frais financiers	2 539
Résultat courant	33 760
soit par UMO	16 880

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- Des bâtiments neufs construits en totalité par entreprise,
- Une installation de traite neuve,
- Du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

- Un apport personnel de 9 500 € (le cheptel),
- Un financement du capital par des prêts avec un taux d'intérêt compris entre 1 et 2%.

Pour les aides :

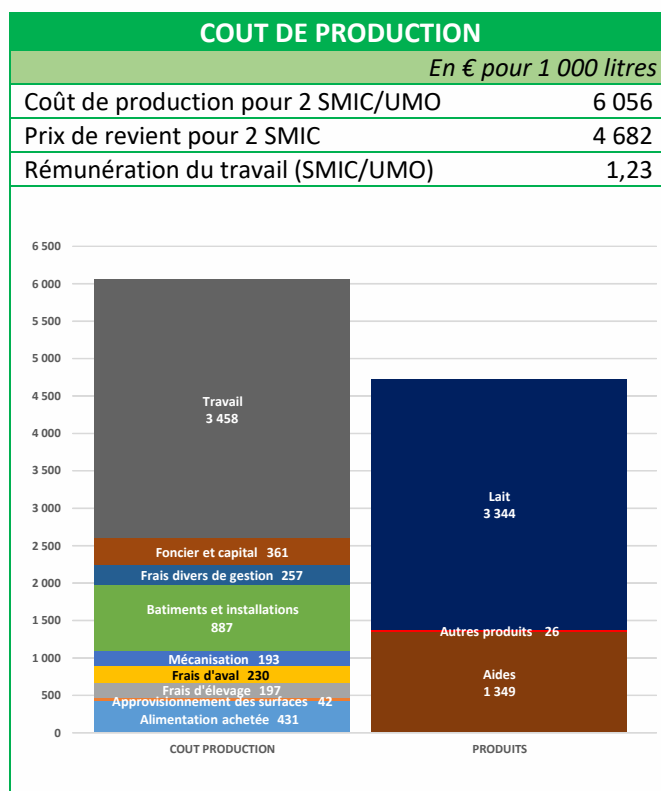
- L'exploitation est située en zone de plaine et n'est donc pas éligible à l'ICHN,
- Pour les DPB, avec la proratisation applicable aux surfaces en parcours, seuls 125 ha éligibles,
- Selon la localisation, des MAEC peuvent venir en compléments.

Un projet avec plus d'apport personnel, une reprise de bâtiments ou équipements existants viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	55 503
Soit par chèvre	555
Soit pour 1 000 litres	2 523
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>73 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	107
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	484
Capital d'exploitation	162 500
Aménagement bâtiment + stockage	25 000
Équipement de traite	20 000
Aménagement fromagerie	60 000
Équipement commercialisation	18 000
Matériel agricole	5 000
Aménagement foncier	25 000
Cheptel	9 500
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	27 800
EBE par produit brut	53 %
Revenu disponible par UMO familiale	19 137
Charges de structure par chèvre	5 606
Charges de structure par ha SAU	
Annuités par produit	17 %
Annuités par EBE	31 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2021 – Référence Idele : 00 21 601 023 – Mise en page : Isabelle Guigue

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambre d'agriculture 13, FX Emery – MRE

Vos contacts dans les départements :

• Josine GIRAUD	Chambre d'agriculture 04	06 33 40 74 53	jjiraud@ahp.chambagri.fr
• Henriette COURSANGE	Syndicat caprin et Fromager Fermier 05	04 92 52 53 27	h.coursange@free.fr
• Pascale CLERC	Chambre d'agriculture 06	04 97 25 76 53	pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr
• Audrey SEIGNER	Chambre d'agriculture 13	06 78 20 02 46	a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
• Séverine PASTORELLI	Chambre d'agriculture 83	06 14 52 07 94	severine.pastorelli@var.chambagri.fr
• Michèle BULOT LANGLOIS	Chambre d'agriculture 84	04 90 74 47 40	michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr
• Vincent ENJALBERT	MRE	04 92 87 09 43	v.enjalbert@mre-paca.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	------------------------------